

ETHIQUE MEDICALE

PLAN DU COURS :

- I. Définitions
- II. Intérêt de la question
- III. Les principes de l'éthique médicale
- IV. Domaine de l'éthique biomédicale
- V. Le comité d'éthique
- VI. Conclusion

I. Définitions :

La morale :

C'est science du bien et du mal, c'est l'ensemble des règles, valeurs et principes qui séparent le bien et le mal.

Elle est liée à des données culturelles, sociales et religieuses.

Ethique :

Etymologiquement éthique vient du mot grec « ETHOS » qui signifie manière d'être ou de se comporter selon les mœurs.

- L'éthique est une discipline de la philosophie dont le but est d'indiquer comment les êtres humains doivent se comporter, agir et être entre eux et envers l'entourage. (étudie les principes du bien et du mal dans la conduite de l'homme).
- L'éthique peut se définir comme étant une réflexion à la recherche du bon, du juste, de l'équité afin que les comportements à adopter rendent le monde humainement habitable.
- Elle est considérée comme la philosophie et science de la morale.

Déontologie

- Le mot *Déontologie* vient du mot grec *deontos* qui signifie devoir.
- C'est une branche de l'éthique qui établit les fondements des devoirs d'une personne en fonction de la morale.
- La déontologie s'applique au monde professionnel en établissant une série de règles et de devoirs auxquels sont soumis les membres d'une même activité professionnelle ou d'un corps de métier.
- la déontologie professionnelle est un code de conduite qui s'applique à tous les professionnels.

Ethique médicale :

Partie de l'éthique consacrée aux questions morales relatives à la pratique médicale.

S'intéresse principalement aux problèmes soulevés par l'exercice de la médecine.

Bioéthique :

Vaste sujet qui concerne les questions morales liées au développement des sciences biologiques de manière plus générale.

II. Objectifs du cours :

À la fin du cours L'étudiant doit être capable de :

- Savoir de quoi s'agit-il.
- Faire la différence entre la morale, l'éthique, et la déontologie.
- Savoir quels sont les domaines de l'éthique médicale.

III. Les principes de l'éthique médicale :

D'autres domaines :

L'acharnement thérapeutique et l'euthanasie

Les problèmes de la chirurgie esthétique

Manipulation génétique

V. Le comité d'éthique

Le comité d'éthique est un comité consultatif, il a pour mission de donner son avis sur les problèmes moraux qui sont soulevés par la recherche dans le domaine de la biologie et de la médecine.

En ALGERIE, on l'appelle:

Le conseil national de l'éthique des sciences de la santé

Il a été créé le 31 Juillet 1990 et installé par monsieur le ministre de la santé et de la population le

13 Octobre 1996.

Il siège à ALGER et est composé de :

- 01 représentant du ministère de la santé
- 09 professeurs en sciences médicales
- 03 praticiens de la santé
- 01 représentant du ministère de la justice
- 01 représentant du conseil supérieur islamique
- 01 représentant du conseil national de déontologie médicale
- 01 représentant du ministère de la défense
- 01 représentant du ministère du travail et de la protection sociale
- 02 représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Sa première préoccupation a été de dresser un état des lieux concernant les transplantations d'organes,

notamment la transplantation rénale et la greffe de cornée.

VI. Conclusion :

L'acte médical ou la prise en charge par les professionnels de santé devra :

- Se conformer aux exigences de la loi.
- Suivre les principes déontologiques de la profession.
- Et être en conformité avec les valeurs éthiques de la profession.